

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-211 du 11 Juillet 1995

chargeant Monsieur Wallis M. ZOMAROU,  
Ministre de l'Industrie et des Petites  
et Moyennes Entreprises de l'intérim  
de Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des  
Finances pour compter du 12 Juillet  
1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la  
République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation  
des résultats définitifs du deuxième tour des élections prési-  
dentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouver-  
nement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 12 Juillet 1995, Monsieur Wallis M.  
ZOMAROU, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entre-  
prises est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant  
l'absence de Monsieur Robert DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1995

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
et par délégation, le Ministre d'Etat,  
chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale et de la Défense  
Nationale,

  
Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEDN 2 SGG 2 MF-MIPME 6 AUTRES MINIS-  
TERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-